

CŒUR ENTRE-DEUX-MERS

# ambition

## 2030 Semer le présent pour nourrir l'avenir



PÔLE TERRITORIAL  
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS



OCTOBRE 2019

# NOTRE PROJET DE TERRITOIRE





# SOMMAIRE

---

<b>NOTRE AMBITION</b> .....	Page 3
<b>NOTRE TERRITOIRE</b> .....	Page 4
<b>NOTRE MÉTHODE</b> .....	Page 6
<b>PILIER 1</b> <b>UN TERRITOIRE ACTIF QUI SE DÉVELOPPE</b> <b>EN PRÉSERVANT SES ÉQUILIBRES</b> .....	Page 7
<b>PILIER 2</b> <b>UN TERRITOIRE ACCESSIBLE ET SOLIDAIRE</b> .....	Page 12
<b>PILIER 3</b> <b>UN TERRITOIRE COOPÉRATIF ET PARTICIPATIF</b> .....	Page 17
<b>LA GOUVERNANCE DU PROJET DE TERRITOIRE</b> .....	Page 21
<b>C'EST DÉJÀ SEMÉ :</b> <b>LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)</b> <b>DU CŒUR ENTRE-DEUX-MERS</b> .....	Page 22
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	Page 24

# NOTRE AMBITION



## Semer le présent pour nourrir l'avenir.

Faire jouer la solidarité collective, travailler en synergie, mutualiser les services... les élus du Cœur Entre-deux-Mers ont développé, depuis 1999, des habitudes de travail pour mieux servir le territoire et ses habitants. En 2004, la signature de la charte du Pays a marqué une ambition forte, celle de répondre, ensemble et en dépassant les frontières administratives, aux grands défis de notre temps et de notre cadre de vie.

En 2010, le Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers a animé un premier projet de territoire Ambition 2020, organisé en neuf « jardins » comme autant d'axes de développement à cultiver. Ambition 2020 a servi de socle à la contractualisation avec les partenaires du Pôle Territorial et s'est avéré stimulant tant sur la méthode que sur le contenu. Cependant son évaluation a fait apparaître une appropriation insuffisante par de potentiels porteurs de projets et un travail un peu isolé par rapport à nos voisins : la métropole Bordelaise et les agglomérations de Libourne et de Langon.

Avec Ambition 2030, les élus veulent franchir une nouvelle étape. Malgré l'hétérogénéité du territoire, les élus ont trouvé un accord sur des problématiques communes. Concrètement, il s'agit de créer les conditions pour qu'en 2030, le territoire ne ressemble pas à ce que ses habitants appréhendent mais plutôt à ce qu'ils imaginent être favorable à son développement.

Le diagnostic de territoire et le travail de concertation animés par le Pôle Territorial, héritier du Pays, font apparaître des nécessités absolues, des opportunités à saisir, des signaux préoccupants ou encourageants... Positionnement économique, fragilité de l'environnement, transition énergétique, place du numérique, développement urbanistique, place du citoyen... autant de sujets clés qui ont animé les débats avec les élus, les acteurs socio-économiques et les habitants. Pour l'heure, le travail réalisé permet de donner les grandes orientations de développement, et des pistes d'actions. Une stratégie économique pour le Cœur Entre-deux-

Mers va compléter Ambition 2030. La déclinaison en actions concrètes sera réalisée avec les futurs élus du territoire, issus des élections municipales de mars 2020.

Dans cette réflexion stratégique Ambition 2030, un fil conducteur se dessine : l'idée de transition est au cœur des échanges. Il s'agit de conduire d'ici 2030 une transition environnementale, organisationnelle, sociale et économique.

Trois thématiques constituent les fondations du projet qui traduira en actions cette transition choisie :

- **l'économie** au cœur des enjeux
- **la qualité de vie**, un atout reconnu
- **les responsabilités**, environnementales, sociales, citoyennes, géographiques, etc.

## L'ÉCONOMIE

L'économie est au cœur des enjeux du territoire de l'Entre-deux-Mers. Actuellement, si le territoire apparaît actif sur le plan économique, ce dynamisme devrait pouvoir bénéficier davantage à l'attractivité du territoire. Il s'agit de **développer une vision stratégique autour de l'identité du territoire afin d'en préserver la richesse économique, tout en accompagnant la transformation de son tissu économique**. Cette stratégie doit permettre de maintenir l'activité locale mais aussi d'encourager et d'accompagner l'implantation d'activités et de filières nouvelles. L'enjeu est principalement de développer une **économie qui crée de l'emploi local et de proximité**.



## LA QUALITE DE VIE

Le Cœur Entre-deux-Mers se définit comme un territoire au sein duquel les habitants jouissent d'une certaine **qualité de vie** (présence de nombreux espaces naturels, beauté des paysages, loyers accessibles, animation locale, solidarité...). Notion défendue par les habitants, il s'agit d'un **atout** que le territoire entend bien préserver pour l'avenir.



## LA RESPONSABILITE

La notion de **responsabilité** est également un sujet prioritaire pour le territoire dans les années à venir. Responsabilité environnementale, responsabilité sociale, responsabilité citoyenne, responsabilité géographique : le projet de territoire Ambition 2030 met en avant la nécessité pour le territoire de prendre ses responsabilités sur différentes problématiques actuelles et à venir, que ce soit son positionnement géographique entre la Métropole de Bordeaux, le Sud Gironde et la CALI (Communauté d'agglomération du libournais) ; ou les enjeux de transition énergétique et de responsabilité environnementale ou encore les enjeux de gouvernance et de place du citoyen dans les décisions publiques qui le concernent.

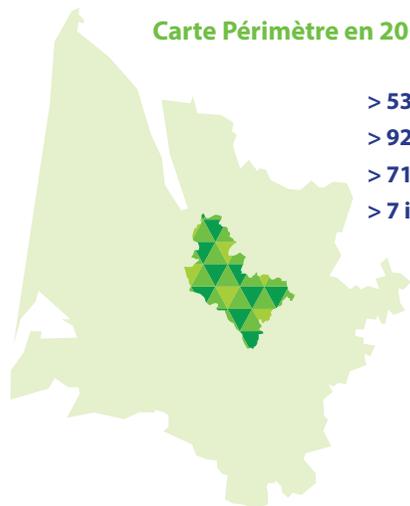


# NOTRE TERRITOIRE

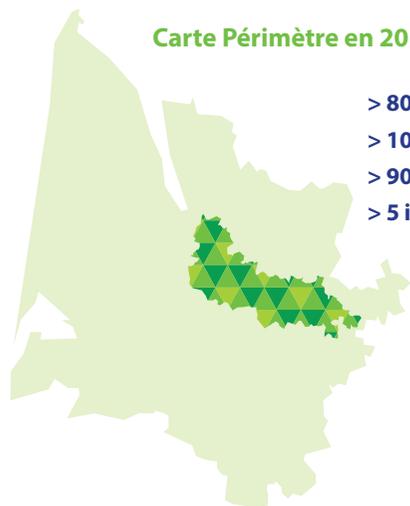
## ► UN TERRITOIRE « NOUVEAU »

Comparatif des deux territoires : 2010 et 2019

Carte Périmètre en 2010



Carte Périmètre en 2019



## ► UN TERRITOIRE ATTRACTIF QUI RAJEUNIT



**+7,1 %**  
entre 2010 et 2015

C'est la croissance de la population, principalement due à l'arrivée de nouveaux habitants. Elle est plus forte que dans le département et la région.



Part des 0-29 ans

**33 %**



Part des 75 ans et +

**8 %**

Département de la Gironde : +6,8 %  
Région Nouvelle-Aquitaine : +2,9 %

Entre 2010 et 2016 :



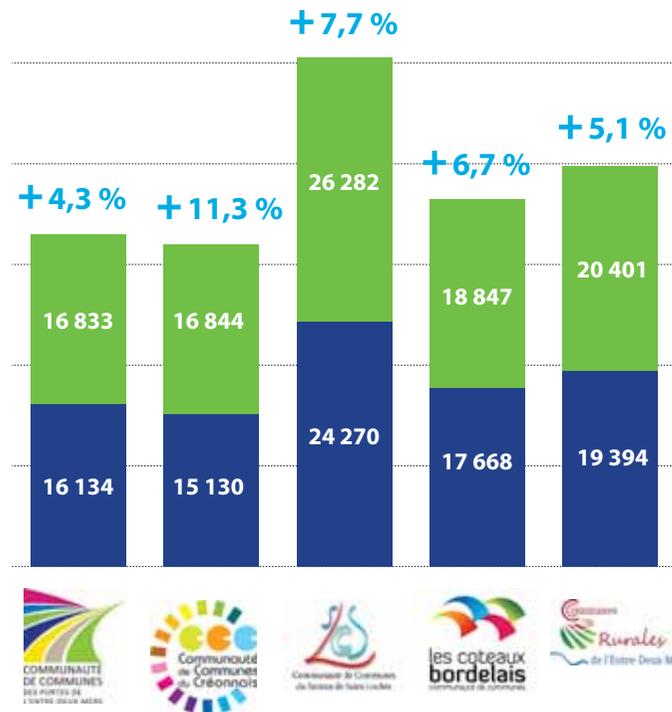
**+17 %**  
d'actifs



**+6,3 %**  
de retraités

## ▶ UN TERRITOIRE HÉTÉROGÈNE ENTRE SES INTERCOMMUNALITÉS

- Population en 2010
- Population en 2015
- Variation de la population entre 2010 et 2015



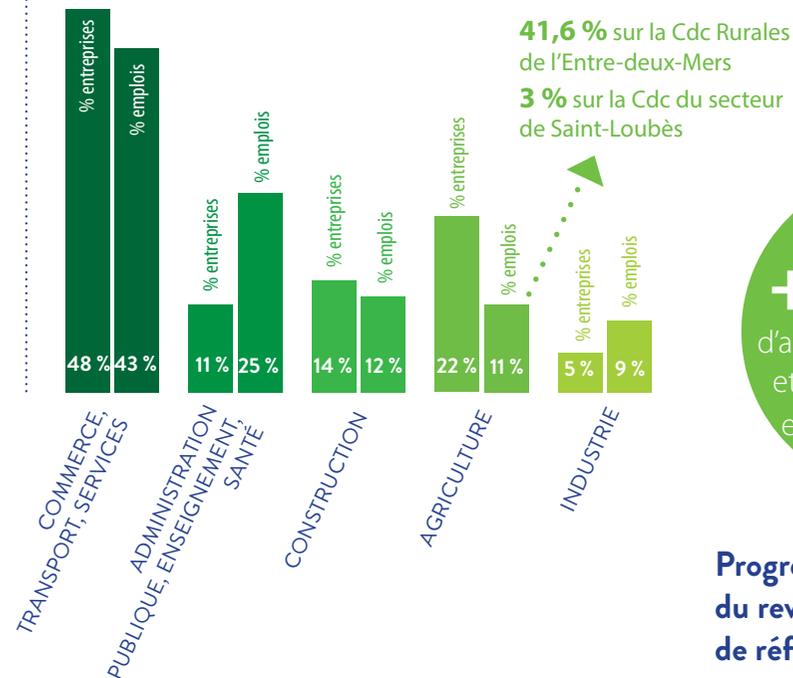
## ▶ UN TERRITOIRE ÉCONOMIQUEMENT DYNAMIQUE, ENTREPRENANT

**9 194**  
entreprises en 2019

**+36,7 %**  
entre 2010 et 2016

**53 %**  
des entreprises  
concentrées sur 2 communautés  
de communes au contact  
de la Métropole Bordelaise

### L'ÉCONOMIE DU CŒUR ENTRE-DEUX-MERS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



**29 061**  
emplois sur le territoire

Soit  
**+17,5 %**  
entre 2010 et 2015

**+34,4 %**  
d'artisans, commerçants  
et chefs d'entreprise  
entre 2010 et 2015

**+ 12,6 %**  
entre 2010 et 2015  
(Gironde + 12,3 %  
et Aquitaine + 12,2 %)

Progression  
du revenu  
de référence

# NOTRE MÉTHODE

## ▶ LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET



## ▶ LE DIAGNOSTIC, COMMENT ?



### PANEL CITOYEN

39 citoyens volontaires ayant répondu à l'appel à participation

#### • 2018 / Diagnostic

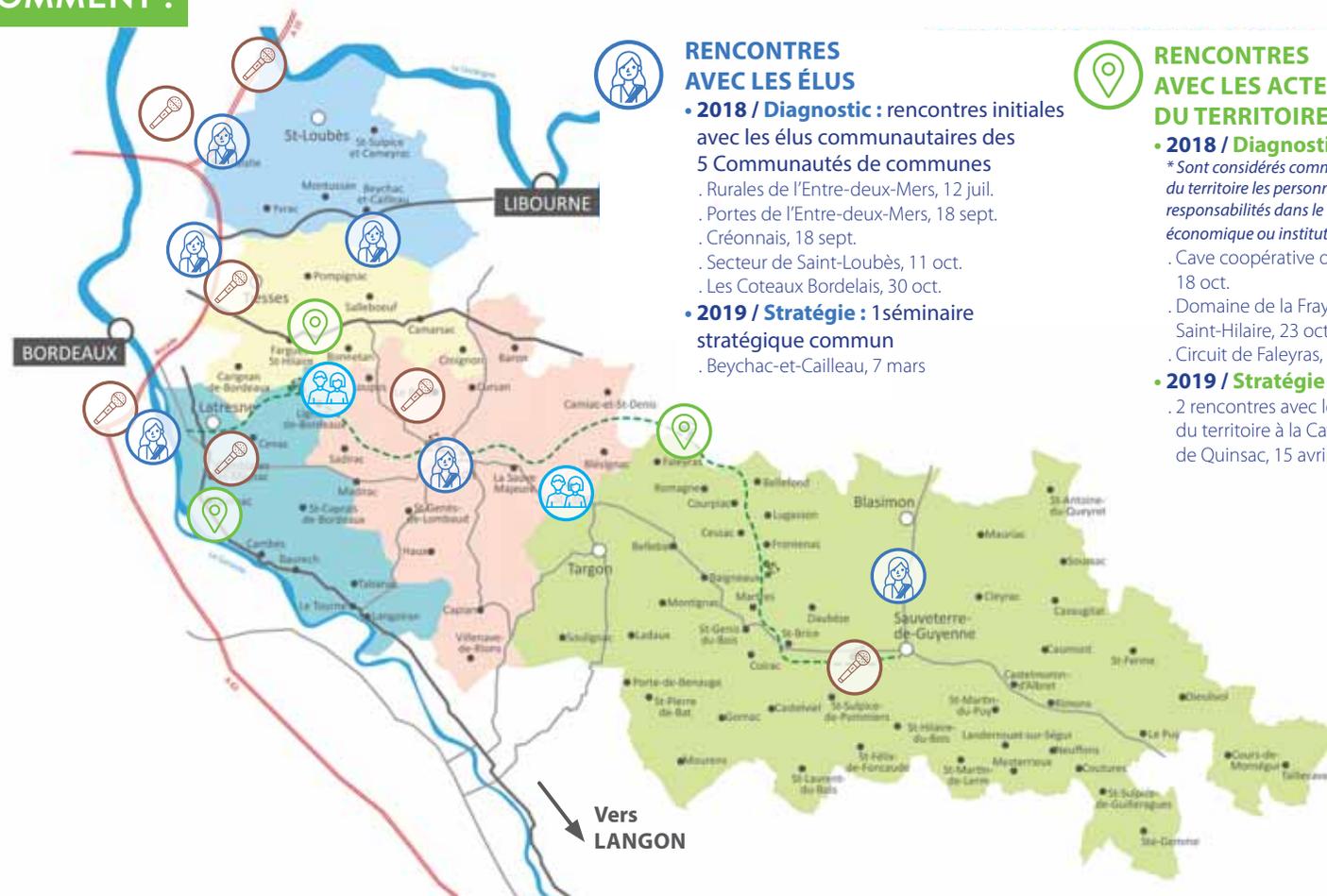
. Lignan-de-Bordeaux, 13 novembre

#### • 2019 / Stratégie

. Saint-Léon, 14 mai



• **7 micros-trottoirs** aux abords de collèges et sur les marchés : 221 entretiens avec des habitants Latresne, Saint-Loubès, Sauveterre-de-Guyenne, Créon, Sainte-Eulalie, Fargues-Saint-Hilaire, Camblandes-et-Meynac



### RENCONTRES AVEC LES ÉLUS

• **2018 / Diagnostic** : rencontres initiales avec les élus communautaires des 5 Communautés de communes

- . Rurales de l'Entre-deux-Mers, 12 juil.
- . Portes de l'Entre-deux-Mers, 18 sept.
- . Créonnais, 18 sept.
- . Secteur de Saint-Loubès, 11 oct.
- . Les Coteaux Bordelais, 30 oct.

• **2019 / Stratégie** : 1 séminaire stratégique commun

- . Beychac-et-Cailleau, 7 mars



### RENCONTRES AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

• **2018 / Diagnostic**

\* Sont considérés comme acteurs du territoire les personnes ayant des responsabilités dans le monde associatif, économique ou institutionnel.

- . Cave coopérative de Quinsac, 18 oct.
- . Domaine de la Fraysse à Fargues-Saint-Hilaire, 23 oct.
- . Circuit de Faleyras, 25 oct.

• **2019 / Stratégie**

- . 2 rencontres avec les acteurs du territoire à la Cave coopérative de Quinsac, 15 avril et 23 mai

# PILIER 1

## UN TERRITOIRE ACTIF QUI SE DÉVELOPPE EN PRÉSERVANT SES ÉQUILIBRES

Le Cœur Entre-deux-Mers est un territoire diversifié composé de 5 Communautés de Communes ayant chacune ses caractéristiques propres (histoire locale, place de la viticulture, attraction exercée par la métropole bordelaise...). Au regard du diagnostic, plusieurs enjeux communs se posent :

- ▶ Un enjeu lié à l'**aménagement du territoire et à la croissance urbaine**
- ▶ Un enjeu lié à la **transition énergétique et écologique** du territoire
- ▶ Un enjeu lié au **développement d'une vision stratégique économique** autour de l'identité du Cœur Entre-deux-Mers
- ▶ Un enjeu lié au **développement de la production agricole alimentaire et de la consommation locale**. Ce volet est

pris en compte dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial du Cœur Entre-deux-Mers, impulsé et animé par le Pôle Territorial depuis fin 2017.

Pour répondre et anticiper les évolutions constatées, le territoire ambitionne d'ici 2030 de **consolider son activité économique, d'accepter la densification de l'urbanisation tout en préservant les équilibres actuels** qui font la force du territoire. Il s'agit donc d'aller vers un **développement maîtrisé du territoire qui respecte le cadre de vie actuel et la qualité de vie reconnue et défendue par les habitants**.

### LES SIGNAUX FORTS DANS 5 ANS

**Pour évaluer ces enjeux, nous suivrons particulièrement :**

- Le rythme d'artificialisation des sols
- Le nombre de réalisations de projets collectifs et/ ou publics en Energies Renouvelables
- La part des emplois sur le territoire par rapport au nombre d'actifs
- L'évolution du nombre d'agriculteurs engagés dans des productions alimentaires



# 1.1 PROTÉGER LES ESPACES NATURELS ET ACCEPTER LA DENSIFICATION EN LIMITANT L'ÉTALEMENT URBAIN ET L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

L'un des principaux atouts du territoire est la présence d'espaces naturels importants. Les effets du changement climatique et l'étalement urbain se traduisent par un fort recul des espaces naturels et agricoles sur le territoire et une baisse de la biodiversité. Le rythme d'artificialisation des sols est très élevé. Face à ce phénomène et à l'étalement urbain qui s'accroît du fait de la croissance démographique, la crainte est réelle de voir s'amplifier le phénomène. L'absence d'engagement collectif pour maîtriser l'urbanisation pose aujourd'hui question. A ces constats s'ajoute également la dévitalisation de certains centres-bourgs.

*Il s'agit donc dans le cadre du projet de territoire Ambition 2030 de mettre tous les outils et dispositifs en place pour protéger ces espaces, accepter une densification en limitant l'étalement urbain et l'artificialisation des sols.*



## Ce que disent les habitants

« Il y a trop de maisons qui se construisent », « Le périurbain est délaissé », « On vit à la campagne, on est satisfait du milieu rural », « ma crainte, c'est la déforestation des parcelles. »

## ► CHIFFRES CLÉS

+ **21 %** entre 2010 et 2015, c'est la **progression du nombre de logements**. Sur la même période, la population progressait de 7,1 %.

+ **20 %** c'est le **rythme élevé d'artificialisation des sols entre 2006 et 2012** alors que la moyenne française est de 8 %.

**5 114 Ha** de foncier agricole ont été perdus, entre 2000 et 2010, soit une disparition annuelle d'une superficie équivalente à 730 terrains de football.

## ► CE QUI EST EN JEU

- **Préserver** ce que les habitants considèrent comme le principal atout du territoire, la qualité du cadre de vie.
- **Enrayer** un facteur de déséquilibre profond pour la qualité de vie future.

## ► PISTES D' ACTIONS

- Créer les **conditions d'une révision du SCoT** dans un souci de cohérence.
- **Intégrer le tourisme dans les documents d'urbanisme.**
- **Proposer un moratoire aux Communautés de communes sur les surfaces commerciales** le temps de bâtir une stratégie cohérente de dynamisation des commerces de proximité.
- **Engager un programme de revitalisation des centres-bourgs.**
- **Mettre en place un Plan de paysage avant mise en œuvre du PLUi.**



## Initiative inspirante



**Le PLU de Cénac en révision qui prévoit Zéro artificialisation des sols malgré une croissance significative de logements.**



## Ce que propose le panel citoyen

« Il faut maîtriser l'urbanisation du territoire et aller vers une urbanisation de meilleure qualité, rénover l'existant et développer l'habitat participatif. »

## 1.2 ENCOURAGER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le changement climatique et la croissance de la demande du fait de l'évolution démographique ont pour conséquence une raréfaction des ressources en eau mais aussi un impact sur l'érosion de la biodiversité. L'enjeu est de mieux maîtriser les ressources notamment en eau et en énergie. Grâce aux Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET), les collectivités disposent d'un cadre pour accompagner le développement des énergies renouvelables. La Communauté des communes rurales de l'Entre-deux-Mers est d'ailleurs déjà engagée dans une démarche d'énergie positive. Il convient néanmoins d'aller plus loin en matière de sensibilisation générale aux économies d'énergie mais aussi de travailler plus spécifiquement sur d'autres sources d'énergie (hydrolienne, méthanisation...).

*Il s'agit donc dans le cadre du projet de territoire Ambition 2030 de mettre tous les outils et dispositifs en place pour amorcer la transition vers un territoire à énergie positive.*



### Ce que disent les habitants

« Il faudrait mettre des panneaux solaires et réhabiliter les maisons pour avoir moins de pertes d'énergie. »

### ► CHIFFRES CLÉS

**60 %** c'est la **part des combustibles** fossiles consommés en Gironde.

**22 %** c'est la **part des énergies renouvelables** dans les consommations énergétiques en Gironde.

**90 %** des foyers sont équipés en bacs de collecte sélective de déchets.

**7 500 tonnes/an**, c'est la masse de déchets végétaux collectés en déchèterie par le Semoctom.

### ► CE QUI EST EN JEU

- **Réduire les consommations**, les impacts, les dépendances, par une démarche de gestion et de maîtrise des ressources du territoire (eau, déchets, espaces forestiers, naturels, air...) dans leur globalité.
- **Travailler à une transition énergétique** qui tendra vers un territoire à énergie positive composé d'un mix énergétique largement renouvelable d'ici à 2030.

### ► PISTES D' ACTIONS

- Élaborer une carte des zones où développer des énergies renouvelables notamment l'énergie solaire.
- Élaborer un cadastre solaire.
- Étudier la possibilité d'utiliser les fleuves (et notamment la Garonne) comme source d'énergie (énergie hydrolienne) mais aussi comme moyen de transport.
- Bâtir un plan prospectif de valorisation des déchets en application de la Feuille de Route de l'Économie Circulaire proposée par l'État.
- Organiser une concertation entre les syndicats pour s'assurer de la maîtrise en eau sur le territoire.
- Promouvoir la récupération et une gestion vertueuse de l'eau, tant sur le plan individuel que collectivement.



### Initiative inspirante



« Les Répartou » Repair café de Gornac installent des kits solaires d'autoconsommation.



### Ce que propose le panel citoyen

« Il faut favoriser la résilience du territoire en allant vers une autonomie énergétique et alimentaire. »

## 1.3 ACCOMPAGNER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES, ENCOURAGER LA DIVERSIFICATION, LA CRÉATION D'EMPLOIS LOCAUX ET L'INNOVATION

Au regard de son développement et de son positionnement géographique, le territoire du Cœur Entre-deux-Mers doit définir sa stratégie économique. Accompagnement des entreprises, aide à l'installation, mise en réseau, déploiement, émergence de nouvelles filières et adaptation des filières existantes, développement des compétences ... sont les sujets prioritaires.

*Il s'agit donc dans le cadre du projet de territoire Ambition 2030 de mettre tous les outils et dispositifs en place pour accompagner les acteurs économiques du territoire dans les domaines de la diversification de leurs activités, de la création d'emplois locaux et de l'innovation.*



### Ce que disent les habitants

« C'est difficile de rester travailler sur le territoire », « La zone commerciale a dévitalisé le centre-ville, les commerces de proximité partent », « Tous les emplois se développent rive gauche, les zones d'activités sont concentrées sur la métropole. »

### ► CHIFFRES CLÉS

**59 %** des entreprises sont des **Très Petites Entreprises (-1 salarié)**.

**28 331** c'est le nombre d'**emplois** dans la zone pour **42 181 actifs**.

**+17,5 %** c'est la **progression de l'emploi** entre 2010 et 2015.

**52 % des emplois productifs du territoire** sont pourvus par l'extérieur (16,2 % en Haute Gironde et 18,2 % en Sud Gironde).

**53 % des entreprises** sont concentrées sur 2 Communautés de communes (Secteur de Saint Loubès et Coteaux Bordelais).

Le secteur agricole est le 4<sup>ème</sup> secteur employeur avant l'industrie (5<sup>ème</sup>).

### ► CE QUI EST EN JEU

- **Développer une vision stratégique** autour de l'identité du Cœur Entre-deux-Mers pour préserver la richesse économique du territoire, tout en accompagnant la transformation de son tissu économique.
- **Favoriser une croissance** centrée sur le territoire pour soutenir l'emploi local et la formation.

### ► PISTES D' ACTIONS

- **Décliner la stratégie économique du territoire à partir des filières :** Agro viticulture, construction / immobilier, santé, tourisme, secteurs industriels et de services multi-filières, commerce de proximité.
- **Mettre en place des actions transverses** mobilité-environnement-énergie.
- **Recenser les besoins et les activités connexes.**
- **Bâtir une stratégie d'accueil** des nouvelles entreprises.
- **Créer des locaux adaptés** pour assurer le développement.
- **Décliner un pôle de communication** à destination des entreprises sur les dispositifs et acteurs du développement.



### Initiative inspirante



**Chantier formation qualifiante « peintre industriel » au futur musée de la gare de La Save Majeure.**



### Ce que propose le panel citoyen

« Il faut développer l'attractivité économique sur tout le territoire », « Il faut exploiter les atouts touristiques notamment autour du patrimoine. »

## 1.4 DÉVELOPPER LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION ALIMENTAIRES LOCALES



Le diagnostic met en évidence la nécessité d'accompagner l'évolution du secteur agricole sur le territoire. Actuellement, le secteur viticole est l'activité identitaire du Cœur Entre-deux-Mers. La production et la consommation alimentaires locales constituent deux sujets primordiaux pour l'avenir du territoire dans un contexte de raréfaction de la ressource, de changements climatiques et de préférences pour les circuits courts. Le Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers porte donc un Projet Alimentaire de Territoire (PAT) qui a vocation à soutenir et encourager la relocalisation de productions agricoles alimentaires plus durables et de développer les débouchés locaux auprès de la restauration collective et scolaire en particulier. L'objectif est de proposer une alimentation de qualité aux habitants du territoire.

*Il s'agit donc dans le cadre du projet de territoire Ambition 2030 de mettre tous les outils et dispositifs en place pour développer la production et la consommation alimentaires locales via le PAT. (voir détail page 22)*



### Ce que disent les habitants

« Il faut respecter l'environnement et la biodiversité. »

### ► CHIFFRES CLÉS

**46 %** de la **surface totale du territoire** est dédiée à l'**agriculture**.

**65 %** de **cette surface** est destinée à la **viticulture**.

**80 exploitations** réalisent de la **production alimentaire**.

**21 jours** c'est l'**autonomie alimentaire** théorique du **territoire**.

**15 000** c'est le **nombre de repas jours** pour les **44 gestionnaires de cantines** du Cœur-Entre-deux-Mers.

### ► CE QUI EST EN JEU

- **Augmenter la capacité de production alimentaire** et encourager la consommation locale en accompagnant l'évolution du secteur agricole (grâce au Projet Alimentaire de Territoire).

### ► PISTES D' ACTIONS

- **Privilégier l'émergence et l'organisation d'une filière agricole** pour répondre aux besoins du territoire et des territoires voisins :
  - mettre en place un plan de transmission des entreprises agricoles,
  - réserver des terres agricoles dans les PLU/PLUI, grâce à l'observatoire foncier,
  - proposer un appui commercial, pour accompagner la performance économique.
- **Organiser la demande en restauration collective** et sensibiliser les donneurs d'ordre.
- **Accueillir sur le territoire les expérimentations de type modules « éco-hameaux »** qui visent l'autonomie alimentaire et énergétique et qui créent un nouveau modèle économique, en lien avec les enjeux d'urbanisation maîtrisée et de production locale.



### Initiative inspirante



**Création d'une zone agricole bio par la commune de Targon**



### Ce que propose le panel citoyen

« Il faut encourager la relocalisation de la production pour développer notre autonomie alimentaire. »

# PILIER 2

## UN TERRITOIRE ACCESSIBLE ET SOLIDAIRE

Le diagnostic confirme la qualité de vie qu'offre le Cœur Entre-deux-Mers. Les habitants se plaisent à vivre sur le territoire pour plusieurs raisons : loyers accessibles, prix du foncier, présence de petits villages, marchés, tissu associatif dense et un territoire globalement bien doté en équipements publics (sociaux, culturels, sportifs...) malgré des disparités selon les Communautés de communes.

En fonction de l'évolution de la population d'ici 2030 et des besoins associés, le Cœur Entre-deux-Mers est confronté à plusieurs défis afin de protéger les populations les plus fragiles et maîtriser les effets du développement du territoire et de ses voisins. L'enjeu ? Conserver la qualité de vie et maintenir, voire reconquérir, par endroit, le caractère accessible et solidaire du territoire. Ceci implique d'être innovant et pro actif sur des thématiques comme :

- ▶ **La mobilité intra-territoriale** : le manque d'infrastructures de transports collectifs pose problème pour de nombreux habitants qui n'ont bien souvent pas d'autre choix que de prendre leur voiture. Les jeunes et les personnes âgées sont les plus impactés par cette situation.
- ▶ **L'accès aux services de santé** : la couverture médicale dans le Cœur Entre-deux-Mers est globalement faible. Le Ministère de la Santé

qualifie un territoire donné de désert médical en deçà d'un médecin pour 400 habitants, ce qui est le cas sur l'ensemble du Cœur Entre-deux-Mers. Sur la période 2010/2016 la situation ne s'est améliorée sur aucune partie du territoire malgré l'accroissement de la population.

- ▶ **L'isolement social et l'accompagnement des publics âgés** : l'un des principaux enjeux sociétaux de ces dernières années est le maintien du lien social et la lutte contre l'isolement. La précarité n'est pas uniquement économique, elle peut aussi être sociale ou relationnelle. Aujourd'hui, l'offre de maintien à domicile est considérée comme insuffisante sur certaines Communautés de communes.

- ▶ **La place des jeunes sur le territoire du Cœur Entre-deux-Mers** : actuellement, plusieurs services existent sur le territoire pour les accompagner dans leurs loisirs, leur installation sur le territoire, leur vie professionnelle mais il n'existe pas de ligne directrice claire sur la politique jeunesse qui doit être menée.

Au-delà de ces enjeux et de manière plus globale, il est fait état dans le diagnostic d'un besoin de favoriser et d'encourager davantage la solidarité entre les individus et les liens sociaux qui ont tendance, comme sur de nombreux territoires, à s'étioler.

### LES SIGNAUX FORTS DANS 5 ANS

Pour évaluer ces enjeux, nous suivrons particulièrement :

- La mise en place de transports transversaux à la demande
- L'évolution du nombre de Maisons des Services Au Public
- L'évolution de la part des jeunes (15-24 ans) sans emploi, sans formation et sans qualification
- L'évolution du nombre de médecins généralistes par habitant



## 2.1 DÉVELOPPER UNE MOBILITÉ INTRA-TERRITORIALE



Sur le territoire rural et périurbain du Cœur Entre-deux-Mers, la mobilité est un facteur déterminant pour le développement mais aussi la qualité de vie. Or le diagnostic souligne qu'actuellement, la mobilité est considérée comme un véritable point noir pour une large partie des habitants.

L'équipement important en automobiles et le nombre de véhicules en circulation sur le territoire est source de congestion, émission de pollutions, nuisances sonores,... tout ceci constituant un handicap pour un territoire à énergie positive.

Il apparaît nécessaire de proposer des alternatives à la voiture et de désenclaver certains secteurs du territoire. Il est important de noter que la situation vécue par les habitants est très contrastée selon le secteur et le mode de vie.

*Il s'agit donc dans le cadre du projet de territoire Ambition 2030 de mettre tous les outils et dispositifs en place pour améliorer et développer des mobilités d'ici 2030.*



### Ce que disent les habitants

« On se déplace moins bien qu'avant. Il y a de la saturation sur les routes à cause du monde sur le territoire ». « Il y a des problèmes de mobilité intercommunale, parfois même pour venir jusqu'au marché. »

### ► CHIFFRES CLÉS

**94 %** des ménages sont équipés de voiture  
(moyenne française : 81 %).

Seulement **21,6 %** des actifs travaillent sur leur commune.

**64 %** des actifs du territoire travaillent dans les territoires limitrophes : Métropole bordelaise, Libournais, Langonnais.

### ► CE QUI EST EN JEU

- Proposer des alternatives à la voiture et désenclaver certains secteurs.
- Apporter des réponses adaptées aux spécificités de chaque secteur.

### ► PISTES D' ACTIONS

Mettre en place un plan de déplacement global sur le territoire comprenant :

- le développement d'une offre de transport en commun ;
- l'aménagement de pistes cyclables et de parkings vélos à proximité des abris-bus ;
- la mise en place d'une application dédiée au co-voiturage (ou uber-social) en expérimentation ;
- le développement de solutions durables de mobilité individuelle ;
- l'intégration de solutions intermodales, permettant de mixer les modes de déplacement ;
- l'expérimentation de solutions innovantes, par exemple via les possibilités ouvertes par le fleuve.



### Initiative inspirante



Mise en place d'une ligne à haute fréquence entre la commune de Créon et la métropole bordelaise, avec le soutien de la région et de la métropole.



### Ce que propose le panel citoyen

« Les quelques liaisons en transport en commun sont orientées vers la métropole bordelaise. Il faut favoriser la mobilité de bourg à bourg. »

## 2.2 LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PUBLICS FRAGILES



Les questions de l'isolement et de l'accompagnement social des publics fragilisés touchent le Cœur Entre-deux-Mers comme la plupart des territoires. Par publics fragilisés, on entend des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des personnes au chômage, mais aussi des personnes qui ont un emploi mais qui vivent seules, des familles monoparentales... Le sentiment et l'état d'isolement peuvent être déclenchés suite à une rupture dans le parcours de vie. Ils peuvent donc toucher des publics très différents et se traduire par un repli sur soi, un isolement physique mais également par un isolement social et administratif. La fracture numérique peut amplifier ce phénomène pour les publics peu à l'aise avec ces technologies. En ce sens, le travail des acteurs du territoire (Missions Locales, CCAS/CIAS, structures d'insertion par l'activité économique, travailleurs sociaux...) est déterminant.

*Il s'agit donc dans le cadre du projet de territoire Ambition 2030 de mettre tous les outils et dispositifs en place pour accompagner les publics les plus vulnérables à l'accès aux droits et aux services de proximité mais également pour améliorer l'insertion par l'activité économique.*



### Ce que disent les habitants

« Quelques personnes sont quand même isolées sur le territoire »,  
« Il y a un fossé de mixité avec l'installation de beaucoup de gens à bas revenus. »

### ► CHIFFRES CLÉS

**+ 1 666** c'est le **nombre de chômeurs supplémentaires** entre 2010 et 2015.

**1 012**, c'est le **nombre de personnes de plus de 90 ans** sur le territoire.

**12,3 %** c'est le **nombre de familles monoparentales** en 2014 sur le territoire (soit +2 % depuis 2009).

### ► CE QUI EST EN JEU

- **Garantir un territoire accueillant** pour tous les profils, à tous les âges.
- **Répondre et anticiper** un contexte d'allongement de la durée de la vie.

### ► PISTES D'ACTIONS

- **Ouvrir une épicerie sociale et solidaire** dans chaque Communauté de communes du territoire.
- **Proposer aux communes un cahier des charges** qui priorise l'habitat participatif et les logements jeunes travailleurs.
- **Poursuivre et accentuer le travail réalisé** par le bus numérique du Département.



### Initiative inspirante



**La création d'une épicerie solidaire par la Cabane à Projets de Créon.**



### Ce que propose le panel citoyen

« Il faut financer plus fortement l'action sociale et rapprocher les services publics des personnes isolées. »

## 2.3 DÉPLOYER UNE POLITIQUE JEUNESSE AVEC ET POUR LES JEUNES DU TERRITOIRE



La jeunesse sur le territoire, comme le souligne le diagnostic, a des besoins et des attentes spécifiques. Il est nécessaire de les prendre en considération et de co-construire des objectifs et des actions concrètes avec les jeunes du territoire. Plusieurs sujets doivent être abordés : la formation et les enjeux de déscolarisation, l'accompagnement vers l'emploi, le logement et l'installation dans les meilleures conditions possibles sur le territoire, l'implication associative et solidaire de la jeunesse, les espaces de parole, d'expression et d'implication de la jeunesse sur le territoire...

*Il s'agit donc dans le cadre du projet de territoire Ambition 2030 de mettre tous les outils et dispositifs en place pour accompagner les problématiques des jeunes et faire en sorte qu'ils restent sur le territoire.*



### Ce que disent les habitants

« Il y a des jeunes qui ont de plus en plus de difficultés sociales ».  
« Il faudrait développer plus de lieux pour les jeunes comme une maison des jeunes. »

### ► CHIFFRES CLÉS

**33,1 %** c'est la **part des moins de 30 ans** dans la **population** du Cœur Entre-deux-Mers.

**3** c'est le **nombre de lycées professionnels** sur le territoire.

**29 %** c'est le **taux de chômage des jeunes de 15 à 25 ans** sur la Cdc Rurales de l'Entre-deux-Mers.

### ► CE QUI EST EN JEU

- **Intégrer le rajeunissement de la population** du territoire dans les politiques publiques.
- **Développer une approche transversale** en termes de thématiques traitées : logement, mobilité, orientation, emploi, animation, accompagnement social.
- **Faire « avec » et non faire « pour »** pour s'assurer de la pertinence des réponses proposées.

### ► PISTES D' ACTIONS

- **Disposer sur le territoire d'un espace au sein duquel la parole des jeunes pourrait être exprimée :**
  - Recourir à des dispositifs d'information et d'échange adaptés à leurs pratiques (notamment via les réseaux sociaux, le théâtre d'expression numérique...).
- **Développer les chantiers d'insertion et les chantiers jeunes** pour accentuer la formation sur le territoire.
- **Délocaliser un centre de formation** pour proposer un accompagnement « hors les murs » sur le territoire.
- **Proposer des coopératives jeunesse de services.**
- Travailler un projet **d'appui à l'orientation professionnelle des jeunes.**
- Mettre en place **un service Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).**



### Initiative inspirante



La « **fabrik à déклик** » : laboratoire d'innovation territoriale en Entre-deux-Mers animé par le collectif « **Osons Ici et Maintenant** ».



### Ce que propose le panel citoyen

« *Décloisonner les actions par la mise en place de projets collaboratifs portés par les jeunes. Faciliter l'accès au logement.* »

## 2.4 RENFORCER L'OFFRE MÉDICALE ET COORDONNER LE PARCOURS DE SOIN



La couverture médicale dans le Cœur Entre-deux-Mers est globalement faible avec des inégalités d'accès aux soins selon les Communautés de communes du territoire. Les tendances sont également légèrement différentes, et les services de santé disponibles n'ont pas tous suivi la même dynamique de développement. Cependant, la situation oscille entre un maintien et une diminution de l'offre de soins.

Le renforcement de l'offre et de l'accès à cette offre de soins constitue un enjeu prioritaire pour le territoire. Il constitue un gage d'attractivité car il améliore le cadre de vie mais il est aussi et surtout un enjeu pour l'accompagnement de ses habitants vers un accès facilité aux droits de santé. Au-delà du renforcement de l'offre, il est également primordial de renforcer la coordination des acteurs de santé et de créer un véritable réseau composé des différents professionnels de santé pour rendre plus efficace le parcours de soins.

*Il s'agit donc dans le cadre du projet de territoire Ambition 2030 de mettre tous les outils et dispositifs en place pour renforcer l'offre et l'accès aux soins mais aussi la coordination de cette dernière.*



### Ce que disent les habitants

« Il faudrait avoir des espaces de santé. Il n'y a pas assez de spécialistes ici. »

### ► CHIFFRES CLÉS

**400 habitants pour un médecin** c'est le seuil en deçà duquel le ministère de la santé qualifie un territoire de désert médical.

**1 300 habitants pour 1 médecin**, c'est la couverture médicale dans la **Communauté de communes Rurales** de l'Entre-deux-Mers.

**800 habitants pour 1 médecin**, c'est la couverture médicale dans la **Communauté de communes des Portes** de l'Entre-deux-Mers.

### ► CE QUI EST EN JEU

- **Densifier l'offre médicale**, paramédicale et d'accompagnement social.
- **Améliorer l'accès** aux droits et au service public de la santé.
- **L'attractivité du territoire** pour toutes et tous.

### ► PISTES D' ACTIONS

- Expérimenter la mise en place d'un groupement territorial de santé.
- Mettre en place un **contrat local de santé** sur l'ensemble du territoire.
- Constituer une **communauté professionnelle de santé** sur le territoire du Cœur Entre-deux-Mers.



### Initiative inspirante



La création de la maison médicale de Targon.



### Ce que propose le panel citoyen

« Il faut conforter les plateformes territoriales d'appui et les communautés professionnelles de santé et inciter l'installation de professionnels de santé. »

# PILIER 3

## UN TERRITOIRE COOPÉRATIF ET PARTICIPATIF

Une volonté forte de participation, à la fois des acteurs du territoire et des citoyens, s'est manifestée lors de chacune des étapes de l'élaboration du projet de territoire.

En effet, les différentes rencontres ont fait apparaître un souhait des participants d'être plus impliqués tant dans l'élaboration du projet de territoire que dans sa mise en œuvre et son suivi. Il en va de même lors des rencontres avec le public, au travers du panel citoyen ou lors des micros-trottoirs réalisés sur le territoire du Cœur Entre-deux-Mers. L'intégration de tous doit également se matérialiser par le développement d'un lien social plus fort, notamment en favorisant les pratiques culturelles et associatives. L'offre sportive est variée mais sa répartition est inégale et certains équipements manquent sur le territoire (piscines couvertes, complexes sportifs, pistes d'athlétisme...). L'offre culturelle est relativement faible, en général, à l'échelle du territoire. Il existe cependant un bon maillage de salles polyvalentes. Il apparaît désormais clair que l'une des conditions essentielles de la réussite d'Ambition 2030 résidera dans la capacité du Pôle Territorial à intégrer la participation de tous.

La coopération et la participation sont aussi à penser avec les territoires voisins : la métropole bordelaise, le Grand Libournais et le Sud Gironde.

### LES SIGNAUX FORTS DANS 5 ANS

**Pour évaluer ces enjeux, nous suivrons particulièrement :**

- L'évolution du nombre de communes et d'intercommunalités ayant mis en place un budget participatif
- L'évolution du nombre de communes et d'intercommunalités ayant mis en place un conseil des jeunes ou des sages
- La signature d'un contrat de coopération avec la métropole bordelaise et/ou un autre territoire voisin

# 3.1 IMAGINER DE NOUVELLES FORMES DE DIALOGUE, DE COMMUNICATION ET DE MOBILISATION CITOYENNE



Dans un contexte national de questionnement de la place du citoyen dans le processus de décision publique, il est important pour le territoire du Cœur Entre-deux-Mers de réfléchir à de nouvelles formes de dialogue et de travail avec les citoyens. Le panel citoyen mis en place dans le cadre de cette démarche a fortement contribué au diagnostic réalisé et à la proposition de pistes d'actions concrètes.

*Il s'agit donc dans le cadre du projet de territoire Ambition 2030 de proposer de nouveaux outils qui modernisent et réinventent les formes de dialogue et de communication entre citoyens et élus notamment.*



## Ce que disent les habitants

« On n'est pas forcément informé de tout ce qui se passe sur le territoire. »

« On risque de devenir une cité dortoir. »

## ► CHIFFRES CLÉS

**Moins de 10 %** des communes du territoire ont un conseil de jeunes ou de sages.

**1 commune du territoire** a mis en place un conseil citoyen.

**145 personnes de la société civile** ont contribué à Ambition 2030.

## ► CE QUI EST EN JEU

- Favoriser la **proximité** élu-citoyen.
- Prolonger la **participation** suscitée par Ambition 2030 dans les actions concrètes qui en découleront.

## ► PISTES D' ACTIONS

- **Mettre en place un budget participatif** à l'échelle de la Communauté de communes avec un thème par an et un appel à projets citoyens.
- **Créer une télévision territoriale** en exploitant le nouveau réseau haut débit.
- **Proposer un bulletin de parole libre** pour et par les citoyens et associations.
- **Mutualiser un/des postes de communication dans les collectivités.**
- **Inviter nominativement des jeunes à un conseil municipal ou intercommunal.**
- **Créer des conseils de quartiers** où l'élu et les habitants pourraient s'exprimer.
- **Créer des collectifs de quartier**, c'est-à-dire des rassemblements d'habitants d'un quartier qui réfléchiraient aux politiques économiques et sociales. Leurs représentants pourraient ensuite alimenter les conseils de quartiers.
- **Mettre en place un conseil consultatif citoyen intercommunal par Cdc**, composé de 4 collègues : élus, associations, acteurs économiques, et citoyens tirés au sort.
- Créer des outils pour **former les habitants à la participation** (lecture de paysages, universités populaires, etc.).



## Initiative inspirante



Création d'un panel citoyen du Cœur Entre-deux-Mers par le Pôle Territorial.



## Ce que propose le panel citoyen

« Aujourd'hui, il faut s'appuyer plus fortement sur l'action citoyenne et les démarches de co-construction avec le territoire. »

## 3.2 FAVORISER LE LIEN SOCIAL ET LE VIVRE ENSEMBLE VIA UNE DYNAMIQUE CULTURELLE, SPORTIVE ET ASSOCIATIVE



L'un des principaux enjeux sociétaux pour le territoire est le maintien du lien social et la lutte contre l'isolement, a fortiori dans les zones les plus rurales. La précarité n'est pas uniquement économique. Lutter contre l'isolement passe également par des actions et des manifestations pour favoriser le vivre ensemble. Cela passe également par une dynamique culturelle, sportive et associative forte.

*Il s'agit donc dans le cadre du projet de territoire Ambition 2030 de mettre tous les outils et dispositifs en place pour proposer une offre attractive pour les habitants en matière de pratique sportive, d'activité culturelle et associative et de développer davantage des manifestations festives, fédératrices qui permettraient de réunir les habitants, les acteurs socio-économiques sur un même lieu.*



### Ce que disent les habitants

« Il y a beaucoup d'associations sur le territoire mais il est difficile de trouver des bénévoles qui s'engagent pour les faire vivre. »

### ► CHIFFRES CLÉS

**1** épicerie sociale et solidaire sur le territoire.

**4** espaces de vie sociale (EVS) sur le territoire.

**752** c'est le nombre d'associations recensées en 2015 sur le territoire.

### ► CE QUI EST EN JEU

- **Maintenir et renouveler** l'offre sportive et culturelle.
- **Proposer une vie culturelle et associative attractive** pour les habitants d'aujourd'hui et de demain.
- **Densifier des réseaux** de connaissance et de solidarité.

### ► PISTES D' ACTIONS

- **Identifier collectivement les lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite** sur l'ELM (ESCAPADE Liberté Mobilité) via une cartographie interactive.
- **Créer un café associatif.**
- **Organiser des moments de convivialité** autour de l'accueil des nouveaux arrivants ou via des « journées citoyennes ».



### Initiative inspirante



Recyclerie Rizibizi de Salleboeuf agréée par la CAF « Espace de vie sociale ».



### Ce que propose le panel citoyen

« L'action publique doit plus anticiper l'arrivée de nouveaux habitants en prévoyant des équipements culturels et sportifs nécessaires. On a l'impression que les équipements arrivent toujours avec retard. »

## 3.3 DÉVELOPPER LES LIENS ET INTERACTIONS AVEC LES TERRITOIRES VOISINS, LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS



Les relations et partenariats, avec les acteurs publics, privés, issus du territoire ou des territoires voisins sont essentiels dans le projet. Le Cœur Entre-deux-Mers est étroitement lié à son environnement direct.

Pour s'assurer de la bonne réussite du projet de territoire Ambition 2030, le territoire du Cœur Entre-deux-Mers devra nécessairement travailler en étroite collaboration avec l'ensemble de ses partenaires :

- Partenaires institutionnels tels que l'État, la Région, le Département, les Chambres consulaires ...
- Partenaires associatifs et collectifs de citoyens. De ce point de vue, le territoire du Cœur Entre-deux-Mers dispose d'un tissu associatif plutôt dense et dynamique. Les moyens mis en place pour développer l'offre associative et les équipements pouvant accueillir cette offre sont un réel facteur d'attractivité et de mobilisation citoyenne. Il apparaît important de renforcer l'accompagnement de ce tissu associatif pour maintenir une bonne dynamique territoriale.
- Territoires voisins : Bordeaux Métropole ; Sud Gironde ; Communauté d'Agglomération du Libournais

*Il s'agit donc dans le cadre du projet de territoire Ambition 2030 de mettre en place tous les outils et dispositifs en vue de favoriser et d'établir des relations de partenariat avec ses territoires voisins.*



### Ce que disent les habitants

*On devient la banlieue de Bordeaux.*

### ► CHIFFRES CLÉS

- 3 territoires voisins dynamiques et organisés.
- 2 communes adhérentes au réseau des « villes en transition ».
- 1 programme européen de coopération Leader en cours.

### ► CE QUI EST EN JEU

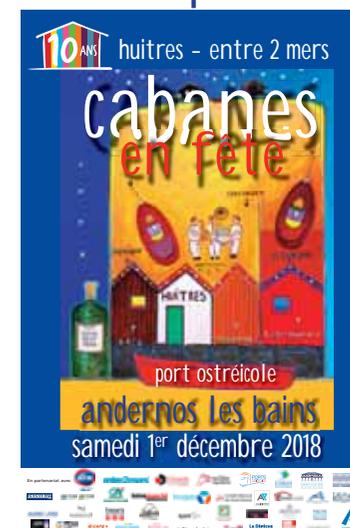
- Développer et partager une vision stratégique autour de l'identité du Cœur Entre-deux-Mers.
- Développer le Cœur Entre-deux-Mers avec ses spécificités et ses propres énergies : sans s'isoler mais sans devenir une simple banlieue de Bordeaux.

### ► PISTES D'ACTIONS

- Développer une « ressource thématique » commune pour les associations (barnum, matériel, etc.).
- Porter à la connaissance des associations les aides et services existants.
- Favoriser la création d'associations de jeunes.
- Former des accompagnateurs autour des financements publics et privés à destination des structures (associations, TPE, PME).



### Initiative inspirante



Partenariat entre le Syndicat viticole de l'Entre-deux-Mers et la mairie d'Andernos-les-Bains (située à l'extérieur du territoire) à l'occasion de l'opération « Cabanes en Fête ».



### Ce que propose le panel citoyen

*« Jusqu'à présent nous n'avons pas vraiment de stratégie par rapport à la métropole. Nous bénéficions et nous souffrons de sa proximité à la fois. »*

# LA GOUVERNANCE DU PROJET DE TERRITOIRE



Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural a élaboré le projet de territoire Ambition 2030 pour le compte et avec les Communautés de communes qui le composent. Il doit définir les conditions du développement économique, écologique, culturel et social, et doit également préciser les actions en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique conduites par les communautés de communes ou le Pôle Territorial. Il peut comporter des dispositions relatives à toute autre question d'intérêt territorial.

Pour son élaboration, sa mise en œuvre et son évaluation, plusieurs instances de gouvernance sont présentes :

- ▶ **Le comité syndical**  
Il décide la mise en place du projet de territoire et le valide.  
Il conclut avec les Communautés de communes une convention territoriale déterminant les missions déléguées au Pôle Territorial par ces dernières pour être exercées en leur nom.
- ▶ **Les Communautés de communes**  
Elles délibèrent sur le projet de territoire. Elles concluent avec le Pôle Territorial une convention territoriale déterminant les missions qu'elles lui délèguent pour être exercées en leur nom.
- ▶ **Le comité de pilotage :**  
Il met en place la démarche d'élaboration du projet de territoire. Il est composé d'élus du Pôle Territorial et ouvert à la société civile. Il est également responsable de son suivi et de son évaluation.
- ▶ **Le conseil de développement :**  
Il réunit les représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs. Il est consulté sur les principales orientations du comité syndical du Pôle Territorial et peut donner son avis ou être consulté sur toute question d'intérêt territorial. Il émet un avis sur le projet de territoire.
- ▶ **La conférence des Maires :**  
Elle est notamment consultée lors de l'élaboration, la modification et la révision du projet de territoire. Elle émet un avis sur le projet de territoire. Elle se réunit au moins une fois par an.
- ▶ **Les syndicats de SCoT**  
Ils émettent un avis sur la compatibilité du projet de territoire avec les schémas de cohérence territoriaux applicables dans le périmètre du Pôle Territorial.



# C'EST DÉJÀ SEMÉ

## LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) DU CŒUR ENTRE-DEUX-MERS

En 2010, grâce au projet Ambition 2020, le Pôle Territorial a mené ses premières actions en matière de développement agricole. Elles s'inscrivaient dans une volonté de diversifier l'agriculture et de développer les circuits courts ainsi que les débouchés locaux. A l'actif du Pôle Territorial, on peut citer le repérage du foncier communal agricole disponible, le recensement des producteurs locaux en vente directe, la réalisation d'une enquête et la sensibilisation auprès de la restauration scolaire sur l'approvisionnement local.

Pour aller plus loin et en accord avec un collectif de partenaires, le Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers s'est engagé dans la démarche de Projet Alimentaire Territorial (PAT). Dispositif porté par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, il permet aux territoires volontaires de s'organiser et de mener des actions sur le thème de l'alimentation de qualité et locale.

Face à une artificialisation des sols en constante progression, une filière viticole prédominante mais confrontée au changement climatique et à un contexte économique en tension, une demande de consommation de produits frais, locaux ou encore de saison, et des changements de pratiques à anticiper pour la restauration scolaire, une feuille de route a été définie après une forte concertation des acteurs.

### NOS ENJEUX PRIORITAIRES

#### Le foncier et la production agricole alimentaire

#### La performance économique et environnementale des exploitations

#### La santé, l'éducation et l'accessibilité alimentaire

#### La restauration collective et les gaspillages

### NOS ENGAGEMENTS

- Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs et de nouvelles productions
- Protéger le foncier agricole et le rendre disponible
- Augmenter la marge économique des exploitations « alimentaires »
- Promouvoir les produits et les agriculteurs locaux
- Contribuer à développer la performance environnementale des exploitations
- Définir et poser des valeurs communes pour l'agriculture et l'alimentation
- Rendre accessible à tous l'alimentation de qualité
- Améliorer la santé de tous par l'équilibre alimentaire
- Accompagner les démarches innovantes citoyennes de production
- Travailler avec les territoires voisins sur l'alimentation de qualité
- Accompagner la restauration collective publique et privée au changement de pratiques
- Prévenir et agir sur les gaspillages agricoles et alimentaires



# CE QUE FAIT DÉJÀ LE PÔLE TERRITORIAL

Il intervient à la fois dans le pilotage de la démarche du PAT et dans la conduite d'actions comme :

## L'OBSERVATOIRE DU FONCIER AGRICOLE

Cette démarche combine un outil cartographique et des bases de données. C'est une aide à la décision pour les communes et les communautés de communes, via l'animation d'un groupe communal ad hoc et d'un réseau d'acteurs agricoles, dans le but de protéger les terres agricoles, d'optimiser le foncier disponible et de favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs sur des productions alimentaires. Les 5 premières communes pilotes pour 2020 sont Carignan-de-Bordeaux, Gornac, Loupes, Montussan et Quinsac.



## L'ACCOMPAGNEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE PUBLIQUE

Après une phase de diagnostic individuel des établissements volontaires (une 10<sup>ème</sup> en 2019), le Pôle a pour mission de structurer et fédérer ces collectivités pour développer des pratiques durables sur différents axes (commande publique et approvisionnements, gaspillages alimentaires, ...). Les premiers travaux concernent la commande publique par la mise en place de « formations actions » pour le personnel gestionnaire des cantines scolaires en partenariat avec l'Association de Nouvelle-Aquitaine des Achats Publics Responsables (3AR).



## LES RENCONTRES DE L'ALIMENTATION DURABLE

Cet événement permet de mettre en lumière des initiatives de terrains autour d'un thème central. La première édition a eu lieu en mai 2019 à Targon sur le sujet de la relocalisation de l'agriculture alimentaire sur nos communes.



## LE PILOTAGE DU PAT

Un chargé de mission anime un comité de pilotage mixte composé d'élus des Communautés de communes, d'agriculteurs, de techniciens des organismes professionnels (chambres consulaires, SAFER, ...) et d'associations et d'initiatives citoyennes. Il coordonne aussi les actions menées par le Pôle et celles des partenaires.



## ► CHIFFRES CLÉS DE LA CONCERTATION



## Paroles d'agriculteurs



« L'Entre-deux-Mers est une terre accueillante de par sa proximité avec Bordeaux, des anciennes terres de région fruitière et des terrains encore accessibles financièrement », « Il faut retrouver une agriculture vivrière et une agriculture diversifiée. », « La faible autonomie alimentaire de moins d'un mois traduit une sorte d'urgence à agir mais cela ne passera pas seulement par le monde agricole. C'est aussi aux collectivités territoriales, avec les établissements scolaires, aux habitants et aux consommateurs de faire vivre cette agriculture locale. »



## Ce que disent les habitants

« Les gens ont des motivations de manger sainement, de manger bien, de manger frais, de manger local. »

## REMERCIEMENTS

Le Pôle d'Équilibre Territorial du Cœur Entre-deux-Mers tient à remercier toutes les personnes, élus, représentants associatifs, acteurs économiques, citoyens qui ont contribué à la démarche d'élaboration de ce projet partagé. Merci tout particulièrement à la Cave coopérative viticole de Quinsac, Le Domaine de la Frayse de Fargues-Saint-Hilaire, le circuit automobile de Faleyras, Le Château Peneau de Haux, le Château de Seguin de Lignan-de-Bordeaux, la Maison des Vins de Beychac-et-Cailieu ainsi que la mairie de Saint-Léon pour leur remarquable accueil lors de nos nombreuses réunions.



### Contact :



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Cœur Entre-deux-Mers  
20 bis Grand Rue 33760 Targon  
05 56 23 95 17  
Suivez-nous sur Facebook

[www.coeurentre2mers.com](http://www.coeurentre2mers.com)